

Réunion du 4 mai 2021 OS - Direction 2ème point d'étape sur chantiers immobiliers NRP et délocalisations

Les OS de la DRFiP étaient invitées à une deuxième réunion point d'étape chantiers immobiliers NRP et délocalisations, en audio-conférence avec M Philouze nouveau directeur du pôle pilotage et ressources, Mme Petijean Directrice du Pôle gestion publique et de M Muret de la division Budget-Immobilier-Logistique (BIL) en charge des dossiers de travaux. Les OS étaient représentées (CGT-Solidaires-CFDT-CFTC) à l'exception de FO (absent excusé).

S'agissant d'une réunion informelle, la CGT n'a pas lu de propos liminaire, la délégation a pris note des informations délivrées par la Direction, elles sont retranscrites dans ce compte rendu de façon brute :

a) CFP Montfort

C'est un dossier complexe, les locaux actuels ne sont pas satisfaisant, la Direction est locataire d'une SCI (loyers très élevés) et il n'y a pas d'immeuble domanial disponible à proximité, il faut reloger 10 emplois arrivant sur la résidence. Au final 45 agents sont concernés (transfert/arrivée de Cesson au 01/09/2022), avec un accueil du public.

Solution retenue, quitter les locaux actuels, un appel d'offre a été lancé en ce sens pour la location d'un nouvel immeuble de bureaux de 1 000 m², disponibles au 01/07/2022, à Montfort, proche de la gare.

La direction a reçu plusieurs propositions (fin appel d'offre 31 mars 2021), et a retenu celle du promoteur immobilier Georgault qui a proposé l'aménagement de l'ancien centre commercial proche de la gare, pour un CFP d'une surface de 1140 m² au final, (ce qui garantirait plus de 14 m² par agent). Le nouveau Centre cohabitera avec une maison de santé et une pharmacie. Le montant du loyer est en négociation et le bail signé prochainement.

Le CFP aura la disposition de 25 places de parkings privatives en plus d'un grand parking public. **Il n'est pas prévu d'intervention ergonomique pour ce projet immobilier.**

La CGT déplore l'absence de restauration collective sur ce CFP (la direction s'engage à en étudier la faisabilité)

La CGT estime que 2 mois pour déménager et s'installer (du 01/07/2022 au 01/09/2022) c'est trop court. La Direction reconnaît qu'il n'est pas certain que « l'ont soit prêt au 01/09/2022 ».

b) Guichen :

Gros travaux sur l'existant, principe validé par la DG, pour accueillir Chartres de Bretagne. Les locaux seront rénovés, à la charge de la commune (propriétaire) avec un cofinancement DGFIP pour un coût de 300.000 euros, avec la récupération de l'espace libéré par le logement, le garage et les combles, soit plus de 400 m² au total (soit un doublement de la surface initiale).

Le maître d'œuvre et l'architecte sont désignés, les travaux sont prévus d'octobre 2021 à juin 2022 (9 mois), la rénovation concerne aussi le système de chauffage et la mise en conformité électrique.

Ces longs travaux ne pourront pas se dérouler en site occupé et la direction réfléchit au relogement transitoire des agents sur le site actuel de Bain de Bretagne (locaux provisoires), avec un recours accru au télétravail sur la base du « volontariat ». Les agents seront équipés en ce sens.

Le problème d'un agent n'ayant pas de véhicule est à résoudre par la Direction. La Drfip35 s'engage à prendre en charge les frais supplémentaires des agents qui iraient à Bain.

c) Dol de Bretagne:

Chantier important, dont le coût est équivalent au projet de Rennes Magenta. La direction est locataire, le site doit recevoir les agents de Dinard au 01/09/2021, ceux de Tinténiac au 1^{er} septembre 2022 et St Malo au 1^{er} septembre 2023, soit 37 agents au total. Les travaux seront à la charge de la commune en échange d'une révision du loyer.

Coût rénovation: 1 million d'euros pour les 3 niveaux. Sont prévus la création d'un ascenseur, un effort sur la luminosité naturelle, la réfection des ouvrants, création d'une espace modulaire de convivialité/restauration de 53 m², accessibilité handicap et sanitaires PMR, douche, la question du stationnement est également en cours de discussion.

La question de travaux en site occupé est au centre des préoccupations. En fonction des nuisances, il faudra sans doute parfois réaliser les travaux soit tôt le matin ou tard le soir, après le départ des agents. Le recours accru au télétravail sur la base du « volontariat » est prévu. En ce sens, le poste comptable sera équipé à 100 % de micro PC (télétravail). Un plan de circulation et un plan de prévention obligatoire vont devoir être mis en place et coordonnés par la BIL. La CGT sera vigilante sur ce dossier sensible (risque dégradation des conditions de travail).

Des box sont prévus pour l'accueil et le Conseiller aux décideurs locaux (rez-de-chaussé), le ratio de place par agent serait plutôt large (13m²). La direction n'envisage pas d'espaces de co-working.

d) Tinténia

A ce jour, le planning des travaux n'a pas été transmis par la mairie.

e) CFP Saint Malo

Des aménagements de cloisonnements et décroisonnements sont prévus. Présentés au CTL du 03/12/2020, ces travaux concernant le SDIF/SDE (au Rdc et au 1^{er} étage du 31/05 au 11/06/2021) ont pour but une amélioration phonique et thermique. Ils seront financés à 50 % par la Direction et à 50 % par le CHSCT35 (amélioration des conditions de travail).

f) CFP Fougères

Des discussions sont en cours avec le SGC et le pôle gestion publique pour des travaux de cloisonnements et décroisonnements (petits aménagements). Le bureau d'accueil des SIE devrait être prêt avant le 01/09/2021.

Préalablement à l'arrivée de la trésorerie hospitalière au 01/01/2022, à la place de l'actuel SIE, il y aura une 2ème phase de travaux d'aménagement. Le nombre exact d'agents attendus sera précisé ultérieurement.

g) CFP Vitré

Le dossier est au même stade que Fougères, il s'agit de travaux limités (cloisonnement et décroisonnements) pour adapter les services restant sur le site (SIE-SIP-SGC), aussi bien au RDC qu'à l'étage où seront aussi installés les 2 bureaux des CDL.

En ce qui concerne l'ambiance lumineuse, des LED vont remplacer les luminaires actuels. Le remplacement des radiateurs est aussi à l'étude en 2021. Là aussi, le nombre exact d'agents attendus sera précisé ultérieurement.

h) CFP Redon et nouveau service d'appui au SPF

Dans la cadre de la relocalisation on attend 45 nouveaux agents avec le service d'appui à la publicité foncière (SAPF) avec des arrivées prévues au 1^{er} septembre 2022, 2024 et 2026, soit 75 agents au total avec le SGC et le SIP. L'aménagement du CFP a été confié à un bureau d'étude par SPIB (bureau DG chargé de l'immobilier) **en lien avec l'équipe BIL de la direction. L'espace ne devrait pas poser de problème, mais la direction ne connaît pas l'organisation d'un SAPF, c'est donc la DG qui est à la manœuvre. Une réflexion est en cours sur l'accueil de Redon.**

I) Centre des Finances publiques de Magenta

Monsieur Philouze est toujours en charge du dossier des travaux prévus au CFP de Magenta.

Il a présenté une opération *très complexe* et considère sa mission dans le souci de la simplifier au maximum, et dans le but d'éviter autant que possible les désagréments pour les agents.

Au départ, il s'agissait de la mise en œuvre du NRP, avec les fusions des services à la clé (SIP, SIE, SDIF), sur la base d'un calendrier au 1^{er} janvier 2021 et 1^{er} janvier 2022.

Mais il est également prévu de faire appel aux fonds du plan de relance gouvernemental pour rénover tous les ouvrants du bâtiment. Coût global, 2,5 millions d'euros dont 1 million pour la rénovation et 1,5 million pour les ouvrants (huisseries et double vitrage). Cette rénovation des ouvrants prévoit une protection solaire et l'intégration de stores, alors qu'aujourd'hui, de nombreuses fenêtres sont inutilisables.

Le dossier est lourd et la direction doit articuler l'utilisation des crédits de la DG et les crédits ministériels, en lien avec le secrétariat Général. L'ensemble des marchés doit être passé avant le 31/12/2021. S'agissant de travaux de grande ampleur en site occupé (5000 m², 4 étages, plus de 250 agents impactés) la direction a décidé de procéder par niveau, afin de gagner du temps.

Les travaux relatifs au NRP auront lieu courant 2022, deux mois et demi sont prévus par étage, jusqu'au 1^{er} semestre 2023 pour les services non impactés par le NRP. Le modèle de la rénovation retenu est celui du SIP de Rennes Nord, avec la réfection des sols et des peintures, et le modèle du PCR.

Les espaces multifonctionnels et de convivialité correspondent pour la CGT à des espaces de co-workings (dédiés au travail nomade) qui ne disent pas leur nom.

Les sanitaires Du bâtiment A doivent être réhabilités, les cages d'escalier, l'électricité et l'éclairage à revoir au vu de la nouvelle organisation.

La Direction nous a transmis les avis des acteurs de prévention (ISST-médecin et pôle ergonomie du ministère):

Tous confirment la faisabilité du projet, mais l'ISST insiste sur le respect des 10 m² minimum pour chaque agent et la médecine de prévention pointe les risques accrus pour les agents en matière de Risques Psycho-Sociaux (RPS), d'où la nécessité d'un suivi particulier.

Un Groupe de travail de présentation du projet aux chefs de services a eu lieu le 29 avril 2021 . La commission d'appel d'offre doit statuer le 10 mai 2021.

Les agents ne pourront pas rester sur place le temps des travaux, il faut une démarche structurée et donc trouver un espace de repli, 3 options étaient envisagées :

- 1- Le travail sur site en travaux (non satisfaisant)
- 2-locations de bureaux à proximité de Magenta (locations possibles trop éloignées)
- 3-dans des espaces modulaires sur le parking ouest de Magenta

C'est la solution n°3 qui a été retenue. Elle sera financée par la DG. Cette option

permet de réaliser les travaux plus rapidement. M Philouze insiste sur la qualité des modulaires retenus par la DG et repousse le vocable ALGECO utilisée par la CGT, qui pour lui correspond à des cabanes de chantier. Nous aurons droit à des opérations « tiroirs », avec des travaux de rénovation étages par étages, de janvier 2022 à décembre 2022. **Les agents qui iront dans les modulaires, y resteront pour un an !. Quand à la rénovation des ouvrants, elle ne sera faite qu'en 2023 !.**

Les agents du futur SDIF arriveront à Rennes le 01/09/2021, et devront être logés provisoirement du 01/09 au 31/12/2021. Trois espaces sont prévus pour cet accueil transitoire, la salle Patio (1er étage magenta), la salle Brocéliande (cité 5ème étage) et 2 bureaux libres au 3ème étage de la cité administrative. Pas un mot sur le devenir du collectif de travail !

Pour la CGT, la communication avec les agents et leurs représentants va être primordiale. Par ailleurs, la réponse à « qui va déménager les services », n'a pas été tranchée par la Direction. Pour la CGT, l'appel à des entreprises spécialisées, plutôt qu'à des auxiliaires ou vacataires, serait préférable.

Divers

CGR Rennes

Arrivée sur le site du Turgot, de 8 agents au 01/09/2021. Ils seront provisoirement installés salle 404 du centre de formation professionnelle. Dans un deuxième temps, il y aura une étude de ré-équilibrage des espaces entre tous les services installés au Turgot. Certains services comme le pôle national d'apurement administratif (PNAA), « auraient beaucoup de place », dicit M Philouze. D'ores et déjà, les collègues du Turgot peuvent s'inquiéter des projets en cours à la Direction.

CGR Fougères

Il s'agit du dossier de relocalisation d'un Centre de gestion retraite (CGR), antenne du CGR de Rennes, au 1^{er} septembre 2022.

La direction est en relation avec la commune de Fougères depuis l'appel à projet de la commune pour le projet. On ne peut pas installer le CGR dans les locaux du CFP de Fougères et la commune ne dispose pas de locaux. Dans le cadre d'une convention signée avec la Direction, la ville de Fougères s'engage à proposer aux agents arrivants un accueil exemplaire (crèches-écoles-services sociaux etc.). Nous jugerons sur pièces.

Le CGR ne constitue ni une plate-forme téléphonique et ne reçoit pas de public, la commune achèterait un bâtiment dans le bas de la rue Jean Jaurès dans les anciens bureaux d'Orange, près de la gare routière. Le bâtiment, composé de 3 niveaux serait intégralement rénové et le CGR occuperait 2 plateaux de 250m2 chacun.

Au lieu de 30 agents initialement attendus, on serait désormais sur 20, le ration m² par agent serait donc important, la direction explique ne pas vouloir *lésiner* sur ces questions. Le sujet de la restauration collective est en cours de réflexion

La CGT insiste sur le besoin d'une restauration collective, éventuellement en lien avec le CFP Fougères qui est proche (la direction s'engage à en étudier la faisabilité).

Trésorerie CHU-CHGR

C'est un sujet urgent et complexe, qui n'a pas évolué depuis la réunion immobilière du 12 mars dernier.

La direction travaille toujours avec la direction du CHU sur l'aménagement de l'espace (la direction est en location). Un cabinet d'étude ergonomique est mandaté pour y réfléchir, le travail est en cours, mais si un tel aménagement n'est pas possible. Plusieurs solutions sont à l'étude :

- 1 reloger la trésorerie dans un espace plus grand
- 2 louer des bureaux en plus
- 3 travail à distance de l'équipe de Redon
- 4 travaux modulaires

La nouvelle organisation pourrait passer par un mix des 4 possibilités citées, la situation pourrait être temporaire. L'équipe sera composée de 40 agents (cible), un aménagement handicap est prévu.prévu.

Pour la CGT, l'aménagement immobilier, s'il est évidemment un sujet important, et nous y seront extrêmement attentifs, ne garantit en aucune façon, à lui seul, de bonnes conditions de travail pour les agents.

Nous ne discutons pas que le fait d'avoir une bonne isolation et des fenêtres neuves, un bon éclairage, du chauffage, soient des éléments positifs, nous prenons acte des efforts fait en ce sens et nous remercions les collègues qui y travaillent.

Pour autant, ces améliorations n'enlèvent rien au caractère extrêmement structurant des fusions du NRP. Elles portent en elles une dégradation sans précédent des conditions de travail des agents, et du service public, notamment à travers l'industrialisation des taches qu'elles induisent.

Nous revendiquons donc toujours l'arrêt de toutes les restructurations en cours, les travaux ne sont qu'un argument supplémentaire en ce sens.